



# Journal 2007 de ZANAKA

## L'atelier de formation et de production en vannerie

---

### Contexte

ZANAKA a pour objet de soutenir toute action visant à améliorer le devenir d'enfants malgaches. L'insertion professionnelle des jeunes est donc l'un des objectifs prioritaires de l'association.

Le contexte à Madagascar est difficile :

- Les enfants accueillis dans le centre souffrent d'une absence de soutien familial. Les jeunes malgaches ne peuvent pas bénéficier, comme en France, d'un appui de structure sociale et d'accompagnement vers l'emploi.
- Le chômage des jeunes est particulièrement important (pas de chiffre officiel cohérent). Beaucoup d'entre eux ont un emploi informel qui ne leur assure aucune couverture sociale et une grande précarité.
- Les personnes souffrant de handicap ne bénéficient pas de prise en charge spécifique.

Dans le centre FANANTENANA, nous avons été interpellés par la problématique de l'insertion professionnelle de celles et ceux qui sont handicapés. Au centre, Sophie Hortence, handicapée physique et Mianta, déficiente intellectuelle, sont exposées à de grandes difficultés d'insertion du fait de leur handicap.

Elles ont intégré l'Ecole Ménagère en 2004 pour suivre 3 années de formation en couture, tricot et broderie. Dès leur première année de formation, les encadrants nous ont signalé leurs difficultés d'apprentissage : lenteur, difficulté de compréhension, difficulté à maîtriser des techniques élaborées, manque de maturité, manque de soin dans le travail...

Au fil du temps, il est apparu qu'elles ne pourraient pas être embauchées pour effectuer un travail rapide et de qualité comme l'exigent les entreprises artisanales locales. Elles ne pourront pas non plus travailler en Zone Franche dans les usines de textile industriel, du fait de leur lenteur d'exécution.

Ces situations sont classiques : les discussions avec plusieurs responsables de centres d'accueil nous ont confirmé qu'il est très difficile pour une jeune femme handicapée de décrocher un emploi.

**ZANAKA a alors décidé de permettre à ces jeunes de suivre une formation qualifiante adaptée à leur handicap et de les soutenir dans leur insertion professionnelle.**

Comme nos financements proviennent en partie de la vente de vannerie que nous achetons à Madagascar et que nous revendons sur les marchés solidaires en France, Nous avons réfléchi à un projet de formation et de production en vannerie pour des jeunes filles handicapées, démunies rencontrant de réelles difficultés d'insertion.

### Elaboration du projet

Pour élaborer ce projet, nous avons accueilli Anastasie, étudiante en « licence de codéveloppement ». Pendant 2 mois, nous avons réalisé une étude de faisabilité (technique et financière) et de viabilité de l'atelier de formation et de production.

Ensuite, nous avons constitué des dossiers de demande de subventions pour appuyer financièrement le projet. En mai 2006, nous avons obtenu 2 000 € de subvention par la Mairie de Besançon et par le Conseil Régional de Franche-Comté ; le projet étant estimé à 5 000 €.

**Les acteurs :**

La phase suivante a été essentiellement réalisée à Tananarive. Plusieurs acteurs y ont contribué :

- Claude, l'animateur du centre
- Elia, la directrice du centre
- Yvette, bénévole au centre d'accueil Fanantenana Vao Vao
- Régine, à Tananarive en juin 2006 et les membres du Bureau en France ; Dominique à Besançon pour la création des modèles
- Baofara FIDISON, présidente de l'association TETEZANA
- Yvonne ANDRIANASOLO, présidente de l'association MAZOTO

Pour mettre en place cette structure, ZANAKA a pris contact avec l'association TETEZANA<sup>1</sup>. Après avoir exposé notre projet, Baofara nous a mis en relation avec l'association MAZOTO dont le siège social est à Tananarive.

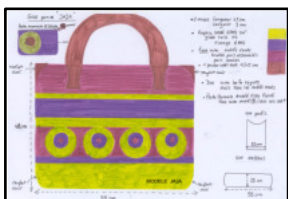
MAZOTO est une association qui soutient le centre d'ANKARAMALAZA (sud est de Madagascar). Ce centre luthérien accueille et procure des soins aux personnes handicapées et aux personnes fragiles psychologiquement. MAZOTO appuie et soutient les démunis, handicapés mentaux et orphelins en leur apprenant à faire des travaux productifs tel que : élevage, agriculture et artisanat. Ainsi, l'association MAZOTO possède une plantation d'épices dans la région d'Ankaramalaza et un atelier de vannerie et de papier « antemoro<sup>2</sup> » à Ambohibao (banlieue de Tananarive). L'association MAZOTO est partenaire de l'association SEL France et de OXFAM<sup>3</sup>. Elle produit ses épices, papiers et articles de vannerie de façon éthique. Ses ouvriers sont payés au dessus du salaire minimum, les conditions de travail sont conformes aux normes attendues par SEL et OXFAM. Des formations sont financées pour les ouvrier(e)s. Les produits fabriqués sont de grande qualité.

Régine, a rencontré en septembre 2006 Yvonne, présidente de l'association MAZOTO.

**L'accord de partenariat avec MAZOTO**

ZANAKA et MAZOTO concluent un accord de partenariat pour :

- **mettre en place dans un premier temps une formation courte de découverte du métier de vannier.** Cette formation se déroule chaque samedi pendant 17 semaines à partir de mars 2006 avec une formatrice en vannerie.  
5 jeunes filles sont sélectionnées par Claude : Sophie Hortence, Mianta, Lydia, Rosette et Justine. Elles apprennent à fabriquer des soubics (petits paniers traditionnels en jonc) et des nattes, à teindre le raphia, à crocheter une pochette en raphia...  
Pour leur permettre de suivre la formation, ZANAKA finance le coût de déplacement, le repas du midi, l'achat du matériel, le salaire de la formatrice et la location de l'atelier.  
Au total, le coût de mise en œuvre de la formation est de 294 €.
- **Réaliser des prototypes de vannerie** en vue d'une collaboration sur la création de postes de travail supplémentaires pour des ouvrières handicapées issues du centre de formation.



MAZOTO emploie deux ouvrières en vannerie au centre d'Ambohibao. Régine a présenté une création de modèles de sacs et paniers imaginée par Dominique, bénévole à l'association. L'association MAZOTO s'est proposée de réaliser les échantillons et de nous les faire parvenir avant la fin de l'année 2006 avec les coûts de production. Il est conclu que tous les modèles présentés à l'association MAZOTO sont une exclusivité ZANAKA.

<sup>1</sup> Dans le but d'œuvrer au développement économique de MADAGASCAR, cette association a pour objet d'aider à l'export des produits transformés et du savoir-faire malgaches

<sup>2</sup> Papier naturel composé de fibres végétales enfilant des fleurs... papier artisanal dont sont faits les albums photos vendus par ZANAKA

<sup>3</sup> Associations de commerce équitable

## Achat d'artisanat et expédition

Le financement du projet repose en partie sur la vente d'artisanat sur les « Marchés Solidaires » en France. Il faut donc que nous acheminions de l'artisanat provenant de Madagascar et que nous puissions nous inscrire dans une démarche de commerce éthique. Régine, accompagnée par Yvette, a donc rencontré plusieurs artisans en vannerie. Une partie de l'artisanat acheté a le label « Commerce Equitable ». Nous avons effectué l'ensemble des démarches administratives liées à l'exportation puis négocié avec des transitaires.

L'expédition est un point sensible du projet, les démarches pour obtenir les autorisations prennent beaucoup de temps et il n'existe pas de système d'assurance en cas de perte des marchandises. Le choix du transitaire est donc primordial.

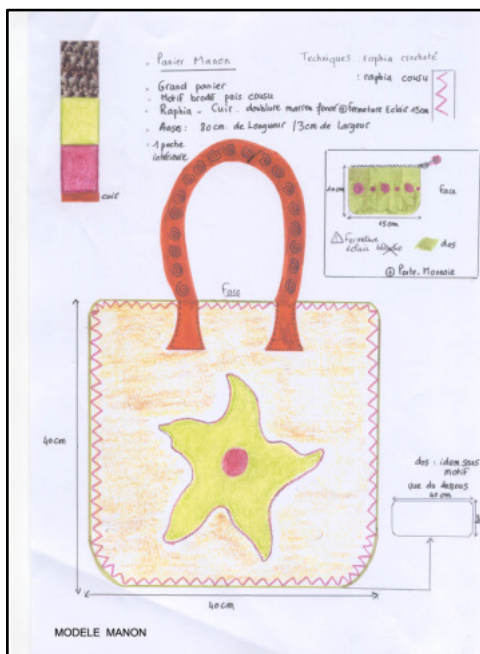
Avec l'appui de Bruno, bénévole qui travaille sur l'aéroport de Nantes, nous avons fait transiter avec succès 2 m<sup>3</sup> d'artisanat ; ce qui nous assure, en le vendant, une partie du financement du projet

## Evaluation du partenariat ZANAKA MAZOTO en juin 2007

- Pour la formation :  
Les jeunes filles sont assidues. Mme ROVA, la formatrice, apprécie l'ambiance agréable du groupe., Les séquences de formation permettent de constater la lenteur des filles dans l'apprentissage, les problèmes de mémoire, leur manque d'autonomie et les difficultés à réaliser certaines opérations. Par exemple, Sophie Hortence et Lydia ne peuvent pas se mettre à genoux... Ces observations sont importantes pour envisager l'élaboration d'une formation longue. La formation ne s'est pas réalisée dans les temps, car l'atelier a été en travaux pendant 4 semaines. Elle est donc prolongée jusqu'à fin septembre 2007.
- Pour la réalisation de prototypes  
La réalisation des prototypes par MAZOTO pose problème :
  - Difficulté d'interprétation des patrons
  - Non respect des délais
  - Manque d'expertise pour produire des modèles en raphia croché

Malgré toute la bonne volonté de ses membres, il s'avère que l'association MAZOTO n'est pas en mesure d'intégrer, pour des raisons organisationnelles, un projet comme le nôtre. Nous constatons également, qu'il est difficile, sans représentant sur place, de suivre de manière fiable ce type de projet.

Le Bureau décide donc de recruter un coordinateur pour les actions de ZANAKA à Madagascar et de lui confier la responsabilité du projet.



### **Recrutement d'un coordinateur**

Régine est allée en mission 15 jours à Tananarive en juin 2007. L'objectif était de concrétiser la mise en œuvre de l'atelier.

C'est Elia qui a postulé et été choisie pour assurer la coordination du projet.

Elle possède les qualités et compétences nécessaires pour réussir :

- > Sérieuse et fiable
- > Animatrice qualifiée
- > Compétente en tant que directrice de centre d'accueil d'enfants en difficulté
- > Titulaire d'une qualification en broderie (elle est capable d'apprécier la qualité d'un travail artisanal)
- > Volontaire pour suivre une formation de gestion d'atelier artisanal organisée par la Chambre d'Artisanat de Madagascar

Ses missions principales sont d'assurer :

- > la direction et la gestion du centre de formation
- > la direction et la gestion de l'atelier de production
- > l'achat et l'expédition d'artisanat vers la France

Le salaire de la coordinatrice est de 80 € par mois.

### **Création d'une association malgache pour suivre le projet**

L'association ZANAKA en France n'est pas autorisée par la loi malgache à gérer ce projet. Il doit être mis en œuvre sous l'autorité d'une association exclusivement composée de membres malgaches.

L'association « ZANAKA MADAGAZIKARA » est créée. Elle est composée de 7 membres dont la présidente, Yvette RAHONIMALALA, la secrétaire, Sarah RABIOSAH (également coordinatrice de l'ASA), la trésorière Mme RABELAHATRA Ranto.

### **Locaux pour les ateliers**

Le centre de formation et l'atelier de production seront situés à Tananarive dans l'enceinte des locaux de l'association « Aide aux Sans Abri de Madagascar – ASA ». Cette structure a également un grand centre de formation et 6 ateliers de production pour des personnes très démunies. Les locaux que nous louerons sont neufs et situés en rez-de-chaussée pour faciliter l'accès des personnes handicapées. Les locaux sont gardés jour et nuit. La location s'élève à 1980 € par an.

### **L'embauche de 3 personnes**

Pour assurer la formation en vannerie, nous embauchons une formatrice qui était employée comme ouvrière à ASA. Sérieuse, elle est très appliquée et avait auprès des ouvrières un rôle de conseillère technique. Elle est handicapée physique et sera donc très sensibilisée à enseigner des apprentissages adaptés aux handicaps des jeunes. En étant recrutée par ZANAKA, elle obtient une promotion importante, son salaire est identique au salaire des formatrices ASA soit 60 € par mois. (Le SMIC est à 25 €).

Pour assurer la production en vannerie, nous embauchons deux ouvrières. Ces deux personnes proviennent également des ateliers de ASA. Elles percevront, comme à ASA, le SMIC avec un intéressement à la production de qualité. Elles bénéficieront d'un accès aux soins (santé) pris en charge par ZANAKA.

Ce partenariat avec l'association ASA ([www.asa-madagascar.org](http://www.asa-madagascar.org)) nous permet de rapidement structurer les ateliers. En effet, nous allons bénéficier de leur expérience et de leurs outils de gestion. Nous leur apporterons notre expérience notamment sur l'exportation et surtout sur la mise en place d'une « Charte de Qualité » de nos ateliers dans une démarche éthique. Chaque structure reste parfaitement autonome. Une convention a été signée dans ce sens.

## **Le recrutement des jeunes filles**

5 jeunes filles ont déjà effectué la formation courte en vannerie. Une des jeunes, Lydia, ne continuera pas la formation longue. Elle a été embauchée dans un atelier géré par des religieuses de la Paroisse Manjakaray. Les autres devraient commencer en octobre et Elia recrutera une nouvelle stagiaire. Pour que ces jeunes effectuent la formation dans les meilleures conditions, elles percevront une aide vivrière (huile, légumes verts, huile, riz ) pour elle et leur famille proche, le remboursement des frais de déplacement, le remboursement des frais médicaux et une indemnité de 6 € par mois. Le projet prévoit de réaliser deux sessions par an de 5 stagiaires.

## **Ouverture d'un compte bancaire**

Un compte bancaire de l'association ZANAKA France est ouvert à la banque BNI Madagascar. Régine et Elia ont la signature de ce compte. La gestion du compte est confiée à Elia et sous la responsabilité de Valérie notre trésorière.

## **Vente de l'artisanat produit**

A Madagascar, l'artisanat produit sera en partie vendu localement via le Marché de Gros (CUMA) de Tananarive. Chaque jeudi, la formatrice et les stagiaires seront présentes sur le marché pour vendre les produits. Cela permettra aux stagiaires d'apprendre la vente et notamment l'art de la négociation.

En France, pour que le projet marche, il est nécessaire que les bénévoles de l'association participent à la vente de la production sur des marchés solidaires.

En Loire Atlantique, en Ile et Vilaine, dans le Nord Finistère et dans le Doubs, ZANAKA est déjà présent sur plusieurs marchés.

**N'hésitez pas à nous contacter si vous avez dans votre commune un « Marché Solidaire » où vous souhaiteriez participer.**

**Nous avons à votre disposition des dossiers de présentation de l'association et de ses activités pour obtenir si nécessaire les autorisations de vente auprès des mairies... Nous pouvons vous faire parvenir l'artisanat avec son prix de vente, des plaquettes d'information, un affichage.**

**C'est l'occasion souvent de rencontres très riches, notre artisanat remporte beaucoup de succès...**

Vous pouvez apprécier à la lecture de ce premier bilan, l'énergie, le temps passé et la volonté mis en œuvre pour démarrer un tel projet. Il s'agit d'un projet de développement local, où les malgaches prennent toute leur part. La difficulté de piloter à distance une telle « aventure » nécessite en effet de s'appuyer sur tout un réseau à Madagascar ; réseau que ZANAKA a construit au fil des années. La venue régulière sur le terrain, l'appui sur des personnes de confiance... permettront le succès de l'entreprise et son autonomisation malgache à terme, nous l'espérons.

Quant aux efforts attendus des bénévoles français, ils seront déterminants. Merci à tous ceux qui s'impliquent aux côtés de ZANAKA.

Documents à disposition :

- Etude de faisabilité du projet par Anastasie
- Convention entre ZANAKA et ASA
- Statuts de l'Association ZANAKA MADAGASIKARA